

Cabinet du Maire et des Elus
sd/Dos.secrétaire/service/courrier maire/A

Affaire suivie par :
A.PERIER-CHATRAD ☎ 04 77 40 58 22

**Association de Défense des Riverains du
Bd Fayol**

**Madame TYR Elisabeth
37 bis rue des Perrières**

42 700 FIRMINY

**A l'attention de Messieurs Paul Bertrand
et Daniel Cartier, Co-Présidents**

Firminy, le 23 août 2017

Messieurs les Présidents,

J'ai bien pris note de votre courrier en date du 11 juillet dernier dans lequel vous me demandez d'intervenir auprès de Monsieur le Préfet de Loire afin que le tracé du boulevard urbain en projet soit classé en zone d'intérêt stratégique dans le cadre du Plan de Prévention des Risques Miniers (PPRM).

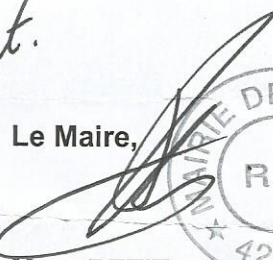
Je tenais à vous apporter l'information suivante : la mise en place du PPRM n'empêchera pas la création du boulevard urbain. En effet, si ce projet aboutit, il sera considéré comme projet d'utilité publique, ce qui permettra qu'il soit réglementairement autorisé par le PPRM sans considération de sa qualification. Seules des études géotechniques devront être réalisées.

Vous le savez, je soutiens à 100% la création de cette déviation depuis de nombreuses années, car c'est le seul moyen d'améliorer la sécurité et la tranquillité du boulevard Fayol. Je reste attentif à ce qu'aucun nouvel obstacle ne vienne empêcher ce projet.

Je vous prie de croire, Messieurs les Présidents, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Cordialement.

Le Maire,



Marc PETIT
Conseiller Départemental